La majoration de 10 % sur les impôts arriérés

UNE CIRCULAIRE AUX PERCEPTEURS SUR L'APPLICATION DE LA LOI DU 22 MARS 1924

Nous rappelons qu'aux termes de l'article précité, les contributions comprises dans les rôles émis avant le 1er janvier 1924 devront être payées avant le 1er juillet 1924 pour ne pas subir la majoration de 10 0/0.

MM. les Percepteurs viennent de recevoir à ce sujet une circulaire ainsi conçue :

Pour l'application de la majoration, la loi du 22 mars 1924 précise que l'exigibilité à considérer « dans les conditions prévues par l'article 18 de la loi du 31 décembre 1921 ».

« Il en résulte :

1° Qu'un contribuable qui, étant exceptionnellement en situation de se prévaloir des dispositions contenues dans l'article 17, paragraphe 7 de la loi du 13 juillet 1903, attacherait effet suspensif à une réclamation formée devant le Conseil de Préfecture, c'est-à-dire, différerait, en attendant la décision du tribunal administratif, le paiement des termes venus à exigibilité six mois après le dépôt de sa réclamation, subirait la majoration même sur ces termes au cas où sa réclamation étant rejetée, l'impôt serait maintenu à sa charge ;

2° Que les attributaires d'indemnités pour réparation des dommages de guerre vis-à-vis desquels le recouvrement de l'impôt a été suspendu par application de l'article 46, paragraphe 9 de la loi du 17 avril 1919 sont, en principe, passibles de la majoration.

» Toutefois, s'il a été déposé antérieurement la date d'application de la majoration, une demande régulière d'imputation, on doit considérer que la compensation, si par ailleurs elle était possible, s'est opérée entre l'Etat et le sinistré dès le dépôt de la demande.

» Si donc l'imputation vient à être effectuée ultérieurement, à la suite d'une demande déposée en temps utile, le sinistré n'est pas passible de la majoration.

» Par contre, si, à la date de la demande, l'imputation était impossible, notamment en raison de ce que la fraction de l'indemnité représentant la perte subie étant épuisée, le sinistré ne pouvait obtenir de paiements qu'au titre de l'indemnité supplémentaire et après avoir fourni les justifications de remploi qu'il n'a pas produites, la majoration est due en principe.

Dans la pratique, les percepteurs appliqueront la majoration dans tous les cas où aucune demande d'imputation n'aura été déposée le 30 juin 1924 au plus tard.

« Quant aux côtes ayant fait l'objet de demandes d'imputation déposées avant la date d'application de la majoration, elles ne seront majorées que si, à cette date, l'imputation était impossible à défaut de disponibilités au compte du sinistré et en particulier dans tous les cas où, suivant les renseignements fournis par les Préfectures, le sinistré désintéressé jusqu'à concurrence de la perte subie et précédemment invité par la Préfecture à fournir des justifications de remploi n'aura pas déposé ces justifications avant le 1er juillet.

« A titre exceptionnel, dans tous les cas où des demandes d'imputation auront été déposées avant le 1er juillet 1924, les percepteurs éviteront d'appliquer la majoration aux cotes qui seront effectivement imputées par les Préfectures avant le 31 décembre de la même année. »

Nous ne saurions trop mettre en garde les intéressés sur ce fait que dans nos régions, par suite de la publication tardive des rôles, aucune réclamation introduire, soit devant le Conseil de Préfecture, soit devant le contrôleur, n'est suspensive de paiement. Par suite, si la réclamation vient à être rejetée en totalité ou en partie, la majoration sera appliquée à la partie de la côte qui ne sera pas dégrevée, et qui sera relative à un rôle émis avant le 1er janvier 1924.

D'autre part, les demandes d'imputation qui, à la date de leur présentation, ne sont pas susceptibles de recevoir une suite favorable, soit par défaut de disponibilités suffisantes au compte du sinistré, soit par défaut de justifications de remploi produites avant la date de la demande, ne peuvent empêcher que la majoration soit applicable.

Le chef d'état-major belge dénonce le péril d'une nouvelle invasion allemande

Bruxelles, 26 juin. — Le général Gillain, chef d'état-major de l'armée belge pendant la guerre, actuellement rapporteur du budget de la défense nationale au Sénat, vient de faire distribuer son rapport appelé à quelque sensation. Après avoir déploré certaines compressions de dépenses, il n'hésite pas à écrire :

Il est pénible de constater que nous revenons aux erreurs d'avant-guerre. Depuis deux ans nous dévalons la même pente, celle des concessions successives et multiples amenées par des considérations de politique intérieure ou financière, ou ce qui serait pis, de politique de parti.

Je puis cependant faire remarquer que ces deux ordres de mesures prévues avant 1914 devaient, de l'avis des hommes politiques ou des sociologues militants, écarter pour la Belgique toute guerre. Ils ont été inopérants. Au moment de la guerre, ces mesures furent même néfastes; elles ont servi aux antimilitaristes des 25 ans qui ont précédé le cataclysme à étouffer le cri d'alarme de ceux qui, depuis 1908, en Belgique, voyaient le danger de la faiblesse de l'organisation militaire.

J'ai dit et je ne cesserai pas de répéter que si nous avions possédé une armée de 200.000 à 250.000 hommes pourvus d'un armement et d'un outillage modernes, l'armée allemande n'aurait pas osé son mouvement stratégique colossal à travers la Belgique.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

Les condoléances du Conseil municipal de Paris, à la veuve de la victime

Paris, 26 juin. — Le Conseil municipal a voté une adresse de condoléances à Mme Matteotti et à ses enfants.

D'autres personnes auraient été menacées

Rome, 26 juin. — Selon le « Messaggero », M. Mortara Poveromo, d'un des inculpés dans l'affaire Matteotti, est recherché dans la région de Lomellina, où il résidait quand Dumini vint l'y trouver pour organiser l'agression contre un fasciste dissident, M. Cesare Forni.

Les milieux officiels possèdent une liste contenant les noms de personnes qui devaient être supprimées, notamment MM. Amendola, Forni, Matteotti et d'autres, dont le nom était inscrit à l'encre rouge.

Les revendications des fonctionnaires des Régions libérées

La Fédération des Groupements des Régions libérées a récemment adressé à tous les députés des R. L. une lettre dans laquelle sont exposées les principales revendications de ses adhérents. Ces revendications ont trait : 1° à l'allocation des indemnités de résidence; 2° au remboursement des frais de déménagement aux fonctionnaires venus de l'intérieur des régions libérées; 3° à la limitation des prix de loyers dans les immeubles reconstruits avec des dommages de guerre.

Nous nous proposons de publier cette lettre prochainement.

La grève des ouvriers boulangers parisiens

Incidents entre grévistes et non-grévistes

Paris, 26 juin. — La grève des boulangers parisiens a donné lieu à un certain nombre d'incidents entre grévistes et non-grévistes. Plusieurs arrestations ont été opérées. La plupart n'ont pas été maintenues.

Pour les abonnés des tramways de Roubaix et Tourcoing

La Compagnie des tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing vient d'adopter un nouveau mode de demande et remise des cartes d'abonnement qui entrera en vigueur à partir du mardi 1er juillet.

Jusqu'à présent, pour livrer les cartes d'abonnement aux voyageurs, une voiture spéciale de la Compagnie venait, le dernier jour de chaque trimestre, stationner sur la Grand'Place de Roubaix et c'est dans ce véhicule aménagé tant bien que mal et où les allées et venues s'opéraient difficilement que les nombreux clients de la Compagnie retiraient leurs cartes d'abonnement. Ce système obligeait les habitants des divers points de la ville et des communes voisines à venir à des heures déterminées faire par tous les temps d'assez longues stations sur la Grand'Place.

Il a donc été décidé que les abonnés pourront désormais entrer en possession de leur carte en s'adressant ou bien, comme auparavant, aux bureaux de la Compagnie, 453, Grand'Rue, à Roubaix, ou dans les établissements suivants :

Chez M. F. Lemaître, Café du Grand Cygne, 2, Grand'Place de Roubaix ;

Chez Mme Vve Caudron, 37, Grand'Place de Tourcoing ;

Chez M. Ed. Duick, Café du Sport Hippique, 123, rue Jules Guesde, à Lys-lez-Lannoy.

Les demandes d'abonnements pourront également être déposées dans ces établissements qui les feront parvenir à la Compagnie. Les imprimés utilisés pour établir ces demandes sont délivrés gratuitement à toute époque dans les kiosques et bureaux de la Compagnie et chez les dépositaires désignés ci-dessus.

Le nouveau mode adopté par la Compagnie des tramways pour la délivrance des abonnements est évidemment plus pratique que le précédent. Cependant nous nous permettons de demander à la Compagnie s'il sera toujours de l'agrément de certains voyageurs, et surtout de certaines voyageuses, qui n'ont pas le loisir ou la facilité de s'adresser directement aux bureaux de la Grand'Rue, de devoir pénétrer dans des établissements publics pour retirer leurs abonnements.

LE DIMANCHE
DE ROUBAIX - TOURCOING

Voici le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche :

Page I. — Une imposante manifestation patriotique à Tourcoing. (La pose de la première pierre du monument aux morts; le discours de M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing; la lecture du procès-verbal par M. Moulin, adjoint au maire; la pose de la pierre par M. le docteur Leduc; une vue d'ensemble de la cérémonie. — Le cortège historique. (Jeanne d'Arc, Charles VII, L'escadron des élèves cavaliers du Nord).

Page II. — Chronique de la Semaine: Les écrins vivants (Adrien Vély: La Fête-Dieu à l'Institution N.-D. des Victoires, à Roubaix. (Le reposoir, la procession). — La Bague des fiançailles. — La Coupe Gordon-Bennett des sphériques. (Demuyter 1er et François Laporte, 2e). — Pensées et Impressions.

Page III. — Les Pasquille du Broutteux: L'Perrotchet, avec illustrations. (Jules Watteeuw). — La Roubaisienne au concours fédéral de Clermont-Ferrand. (Le travail simultané aux huit barres parallèles; Le travail simultané aux huit barres fixes). — Les fêtes des quartiers du Flocon et de l'Epinette, à Tourcoing. (La ceinse du Blan Balleu). — A travers la France en « bateau-voiture ». (Le bateau-voiture de M. Marius, de passage à Roubaix). — Sourires.

Page IV. — Le Secret du Squelette, feuilleton (Georges Pradel).

Page V. — L'Exposition horticole de Wattrelos. (Photo des membres du jury d'honneur; Une vue de l'exposition). — La f'te de bienfaisance au Collège des jeunes filles de Roubaix. (Une Bretonne. Un groupe de Bohémiennes). — Le Circuit de l'Escaut. (Une vue du départ). — L'émancipation des enfants.

Page VI. — La Maison au Soleil, feuilleton. (Raymond Clauzel).

Page VIII. — La Page des Enfants.

LE NUMERO, HUIT PAGES, 15 CENTIMES

LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ paraîtra demain, samedi.

La maison que vous avez souvent admirée est à vendre à un prix avantageux. — Lisez les annonces.

Chronique Locale
ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 27 JUIN :

Aujourd'hui, sainte Basilide; demain, sainte Irénée.

179e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 54; coucher, à 20 h. 56.

Lune: Dernier quartier du 23; nouvelle le 1er juillet.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance:

15 h., local de la Goutte de lait.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

18 h. 30, Hôtel de Ville, Conseil municipal.

Réunion du Conseil municipal

Nous publions ci-dessous la suite des questions portées à l'ordre du jour, et sur lesquelles le Conseil municipal de Roubaix aura à statuer ce soir, vendredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville :

— Voirie municipale: Avenue Jean-Jaurès; installation d'un éclairage public électrique; fourniture de pylônes; marché de gré à gré; approbation. — Travaux neufs de voirie exécutés au moyen des fonds de l'emprunt de 6 millions; restes à recouvrer; rattachement; approbation. — Création d'une voie-mère avec établissement d'une gare de débord (Boulevard Industriel). Suppression des passages à niveau du Boulevard de Beaurepaire, du Crétinier, du Boulevard d'Halluin et de l'Allumette; approbation du projet des travaux. — Approbation du projet d'emprunt et demande de déclaration d'utilité publique. — Compagnie du chemin de fer du Nord: installation d'un urinoir sur un terrain dépendant du domaine public du chemin de fer, aux abords du pont de Mouvaux. Convention; approbation. — Champ de foire; installation d'un éclairage électrique d'illumination; marché de gré à gré; approbation. — Voirie vicinale: chemins vicinaux ordinaires. Chemins de grande communication et d'intérêt commun: budget primitif de 1925; propositions de MM. les ingénieurs; approbation. — Travaux municipaux: mise à jour du cadastre; convention avec M. Pachy; approbation. — Police de la voie publique: transport des cadavres à la Morgue de l'Hôpital de la Fraternité. Achat d'un fourgon automobile; marché de gré à gré; remboursement des frais de fonctionnement du service; approbation. — Comptabilité communale: exercice 1923; compte administratif du maire; approbation. — Exercice 1923; compte de gestion du receveur municipal; approbation. — Exercice 1924; budget supplémentaire; approbation. — Secours et subsides à diverses sociétés. — Instruction publique; écoles municipales; fourniture de livres de prix pour l'année 1924; cahier des charges pour la mise en adjudication; approbation. — Collège de jeunes filles: Externat; compte d'administration et compte de gestion pour l'exercice 1923; approbation. — Internat: compte administratif, compte de gestion et compte en matières pour l'exercice 1923: approbation. — Externat: budget supplémentaire de l'exercice 1924; approbation. — Internat: budget supplémentaire de l'exercice 1924; approbation. — Externat: budget primitif pour l'exercice 1925; approbation. — Internat: budget primitif pour l'exercice 1925; approbation. — Caisse des Ecoles: compte administratif de l'exercice 1923; approbation. — Budget supplémentaire de l'exercice 1924; approbation. — Fêtes publiques: grandes fêtes des 15, 16 et 17 août 1924. Location de literies; engagement à prendre vis-à-vis de l'autorité militaire. — Assistance publique: Hospices; caisse de retraites du personnel; règlement; avis du Conseil municipal. — Bureau de bienfaisance: assurance-retraite et allocation au décès au personnel; avis du Conseil municipal. — Bureau de bienfaisance; compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1923: avis du Conseil municipal. — Bureau de bienfaisance; budget supplémentaire de l'exercice 1924: avis du Conseil municipal. — Bureau de bienfaisance; budget supplémentaire de l'exercice 1925; approbation. — Hospices; compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1923; avis du Conseil municipal. — Pompes funèbres; inhumation des indigents des Hospices et du Bureau de bienfaisance; fourniture de cercueils; adjudication; cahier des charges. — Office public municipal d'habitations à bon marché; nouvelle avance d'un million pour approvisionnement en matériaux. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1923; avis du Conseil municipal. — Budget supplémentaire pour l'exercice 1924; avis du Conseil municipal. — Caisse de secours contre le chômage involontaire; justifications à produire à la ville; simplifications.

LE PAVOISEMENT

Pour se conformer au vœu des Evêques de France, les catholiques roubaisiens arboreront aujourd'hui, jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le drapeau national.

Au cours de cette journée, ils assisteront aussi, très nombreux, aux différentes cérémonies religieuses qui auront lieu dans toutes les paroisses de la ville.

Le trafic de la Grande Vitesse à la gare du Nord

Au cours de la période du 15 mai au 16 juin, on a constaté une augmentation sur presque tous les chapitres, comparativement à la même période de 1923.

Voyageurs : Le nombre des voyageurs s'est élevé à 50.114, avec un produit de 352.586 fr. 35 ; en mai-juin 1923, il avait été de 48.166 et le produit de 366.114 fr. 25.

Expéditions : En mai-Juin 1923, on avait relevé 17.205 enregistrements, pour un tonnage de 1.865 t. ; on en relève, cette année, 17.768 pour un tonnage de 1.889 t. Le nombre des colis postaux est passé de 28.375 l'an dernier à 31.149. D'autre part, les postaux valeurs déclarées se chiffrent à 19.505 contre 18.115. De plus, 905 wagons ont été déchargés contre 872.

Arrivages : Les arrivages accusent 12.416 enregistrements, contre 11.317, et les postaux, 14.815, contre 14.686.

Exportations : On note l'expédition de 31 t. sur Anvers, 1 t. sur Gand, 1 t. sur Ostende, 2 t. sur Dunerque, 5 t. sur Calais, 52 t. sur la Belgique, 13 t. sur le Havre, 8 t. sur Marseille, 6 t. sur la Sarre, 5 t. sur l'Allemagne occupée et 9 t. sur la Suisse.

LES FÊTES DE QUARTIERS

TILLEUL, CHEVAL BLANC, FRATERNITÉ & PONT-ROUGE

Les 28, 29 et 30 Juin 1924

Les fêtes organisées par le Comité de l'Œuvre Mutuelle des convalescents nécessiteux chargés de famille de l'hôpital « La Fraternité » et le Comité des fêtes des quartiers du Tilleul, du Cheval Blanc, de la Fraternité et du Pont-Rouge s'annoncent sous les meilleurs auspices. Les préparatifs sont activement poussés, et tout fait prévoir que le beau temps aidant elles obtiendront le plus vif succès. Le programme que nous publions ci-dessous a fait l'objet des soins constants du Comité pour donner toute satisfaction aux visiteurs qui se rendront en foule, ces jours-là, dans ces populeux quartiers. Ils contribueront, ainsi à une œuvre éminemment humanitaire.

Samedi 28 juin. — Grande retraite aux flambeaux avec 100 fr. de prix aux plus beaux sujets lumineux. La Fanfare « La Paix » et la clique de l'Amicale des Anciens Clèves prêteront leur concours. A 19 h. 30, rassemblement et formation du cortège, 182, rue Jules Guesde, chez M. Gilmet.

Journée du dimanche

Journée du dimanche: Amélioration de l'ordinaire des hospitalisés par les soins du Comité. A 6 h. 30, réveil en fanfare, par la Clique de l'Amicale de Lys-lez-Lannoy. A 7 h., salves d'artillerie. Ouverture des jeux divers de 9 à 18 h.

Stand des Poilus, 51, boulevard de Mulhouse, de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h., grand concours de tir à la carabine scolaire, les 29 juin, 6, 13 et 14 juillet, au profit de l'Œuvre des Convalescents de l'Hôpital. 500 fr. de prix en espèces. Concours ouverts à tous les amateurs, hommes et dames.

A 10 h. 30, réception, à la Mairie, par M. Lebas, député-maire, du Cercle Philanthropique et Musical, harmonie franco-belge Les Bienfaiteurs, de Bruxelles, suivie d'une promenade fanfare en ville et quête au profit de l'Œuvre des Convalescents nécessiteux de l'Hôpital La Fraternité.

De 11 h. 30 à 12 h. 30, place de la Fraternité, concert-apéritif, par l'Harmonie des Anciens militaires français et alliés. A 14 h. 30, réception des sociétés de gymnastique et d'éducation physique féminine, chez M. Baisier, place de la Fraternité, et des sociétés de musique à la Mairie de La Fraternité, 312, rue de Lannoy.

A 15 h. 30, réception de l'Administration municipale; couronnement de la Muse et de ses demoiselles d'honneur. A 16 h., revue du cortège par l'Administration municipale, la Commission des fêtes des 15, 16 et 17 août, et le Comité.

A 19 h. 30, départ du cortège, dont la dislocation se fera face à l'entrée de l'Hôpital.

A 17 h., visite officielle de la Maison de l'Œuvre, 210, rue Jouffroy, par l'Administration municipale et la Commission des réjouissances des 15, 16 et 17 août.

A 17 h. 30 (à l'issue du cortège), lancement d'une partie du concours de ballonnets. Ballet par les enfants des écoles de plein air de Roubaix, en présence de M. le docteur Dupré, adjoint au maire, et distribution de gâteaux aux enfants.

A 20 h., Concerts: 1. Rue Roeroi, entre rues Jouffroy et Duguesclin, par la Fanfare Municipale de Lys-lez-Lannoy, et L'Avenir d'Hersegux; 2. Rue Jules-Guesde, impasse Ingouville, par l'Harmonie Les Amis Réunis, Lys-lez-Lannoy, et le Club des Bigophones d'Esquermes. Le Soutien, Lille; 3. Rue de Lannoy, Pont-Rouge, par la société de fanfare l'Union Musicale, Templeuve, et La Jeune Garde de Wazemmes.

A 18 h. 15, place Fraternité, concert par le Cercle Philanthropique et musical Les Bienfaiteurs, de Bruxelles.

A 19 h. 30, place Fraternité, (Podium), productions diverses et concours de ballets avec projections lumineuses. 2.000 fr. de prix.

FESTIVITÉS DE L'EPEULE

5 et 6 Juillet

Dimanche prochain, 29 juin aura lieu à l'école de la rue de l'Industrie l'élection de la reine de l'Epeule qui doit présider les fêtes qui se dérouleront le dimanche suivant dans ce quartier.

Les membres du Comité ainsi que les demoiselles inscrites en vue de l'élection de la reine sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu avant l'élection à 10 h. précises.

FESTIVITÉS DU PILE

26, 27 et 28 Juillet

Au cours de sa dernière réunion le Comité a enregistré l'adhésion de nouveaux groupes: les « Amis de la Pédale », les « Joyeux Cyclistes » et « Les Bénèches », ce qui porte à 25 le nombre des groupements qui prendront part au cortège où figureront en plus des groupes isolés les chars de la Muse des Ecoles, de la Muse du quartier, des Ecoles en plein air et le char ambulère. Rappelons que 600 francs de primes sont alloués à la catégorie des isolés.

Le clou de la fête de gymnastique qui se déroulera l'après-midi sera incontestablement le match de basket-ball entre l'équipe champion des Etats-Unis et celle de la Fédération des Amicales de Roubaix, place Carnot, sitôt après la dislocation du cortège. Viennent ensuite les productions et ensembles divers des sociétés de gymnastique place Saint-Rédempteur, Place Carnot et Place de la Gare du Pile, ainsi que les concerts.

Le Comité serait heureux d'obtenir le concours de trente délégués, pour piloter les sociétés qui se produiront dans le quartier les 15, 16 et 17 août, pendant les grandes fêtes de la ville. Les inscriptions sont reçues 301, rue Jules Guesde et chez tous des membres du Comité.

La prochaine réunion générale des commerçants et habitants du quartier aura lieu mardi 1er juillet, au siège du Comité, 262, rue Jules Guesde, à 20 h.

LE »2e PELERINAGE NATIONAL A N.-D. DE LOURDES aura lieu cette année, du mercredi 20 août au mardi 26 août.

Il y aura 18 trains, dont deux passant par Paray-le-Monial, et un spécial pour la région, le « blanc-bleu ».

Pour les renseignements et les offrandes en faveur des malades pauvres, on est prié de s'adresser à Mme Paul Féron-Vrau, 11, rue du Pont-Neuf, à Lille, et à Mme Lefebvre-Glorieux, 88, rue de Lille, à Tourcoing.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 11 fr.; extra, 14.50. Hollande gras, 10 fr.; vieux, 12 fr. Biscuits, 7 à 9 fr. Margarine, 6.50. Café, 13 et 16.

AU CERCLE MOLIÈRE. — Le Cercle Molière vient de fêter, dans une réunion intime la clôture de la saison théâtrale 1923-1924, très chargée, mais aussi très brillante.

Profitant de cette réunion, M. Paul Weers, vice-président, en termes délicats offrit au nom du Cercle à M. Raymond Goutsmedt, président, un superbe souvenir pour le remercier de son dévouement à la société depuis la fondation et le féliciter de ses nombreux succès littéraires qui, a-t-il ajouté, rejaillissent en partie sur le Cercle et lui donnent plus de notoriété.

M. Goutsmedt, très touché de cette sympathie, fit remarquer dans sa réponse que Socrate n'avait certes pas connu le Cercle Molière pour se plaindre de l'amitié trop rare; il invita les membres à resserrer davantage cette amitié, condition indispensable à la vitalité d'une si belle phalange et, pour terminer, exhorta les jeunes à suivre l'exemple des aînés, toujours fidèles au poste.

Un concert, dont les éléments du Cercle firent les frais, agrémenta cette fête, laissant à tous un excellent souvenir, et le désir de mieux faire encore la prochaine saison.

MÉFIEZ-VOUS des imitations. L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX est la plus ancienne et la meilleure. 631404

LES MAISONS DES MUTILÉS. — Les maisons qui forment les primes de la grande souscription des Mutilés, sont sur le point d'être terminées. La section des Mutilés de Roubaix et des environs invite les personnes qui n'ont pas encore souscrit, à se presser. Il ne reste plus que quelques billets, au siège, 54 ter, Grand'Rue, et place de la Gare, 14, café de la « Ville de Courtrai », chez M. Louis Pauwels, membre de la section des Mutilés.

TROP GRATTER CUIT... mieux vaut employer la pommade Florentine contre toutes les maladies de la peau (eczéma, maux de jambes, démangeaisons). Prix 5 fr., fco 5.50. Rocher, 32, rue de Grenelle, Paris, et toutes pharmacies. 631163d

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX (Groupe tissage). — La réunion mensuelle aura lieu dimanche 29 juin, à 10 h., dans l'Amphithéâtre de tissage de l'école.

A l'ordre du jour : Compte-rendu par le secrétaire des travaux de l'année scolaire 1923-24, et préparation des travaux pour 1924-25 ; Renouvellement du bureau : Projet d'une fête de famille pour les membres du groupe ; Distribution du compte-rendu sur l'étude de la fabrication des crêpes marocains faite par le Comité d'études.

M. Labriffe présentera des échantillonnages d'essais faits par les procédés décrits dans le compte-rendu.

ASSURANCES. — Compagnies Françaises anciennes de premier ordre: Incendie, Vie, Accidents, avant déjà portefeuille à Roubaix-Tourcoing, demandent Agents en ces deux villes pour les trois branches ou l'une d'elles. Préférence donnée à professionnel. Excellentes références exigées. S'adresser par lettre à Monsieur P. de Barral, Avenue Sainte-Cécile, 61, LAMBERSART, près Lille. 28050

FREQUENTATION SCOLAIRE. — La Commission scolaire s'est réunie à la mairie, les dimanches 15 et 22 juin, à 9 h. 30, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Dans sa séance du 5 juin, le Tribunal de simple police a condamné MM. Joseph Navet, demeurant rue Blanchemaille, 23, et Henri Haustrate, demeurant rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie, 11, à cinq francs d'amende pour non fréquentation scolaire de leurs enfants.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. EDOUARD DUBUS, OFFICIER D'ACADÉMIE. — Les nombreux amis de M. Edouard Dubus se sont réunis, jeudi soir, dans la salle de l'Académie des Sports, pour lui offrir leurs félicitations à l'occasion de sa nomination au grade d'Officier d'Académie.

Cette fête intime fut particulièrement réussie et laissera un excellent souvenir à tous ceux qui y ont participé.

M. Charles Gilles, vice-président d'honneur de l'Académie des Sports, et M. Gaston Lalousey, président de l' « Orphéon des Anciens Combattants », prirent d'abord la parole pour apporter les chaleureuses félicitations de ces groupements, à M. Dubus, à qui fut remis une magnifique coupe.

Puis M. Jean Desruelles, ami du nouveau promu, rappela les éminents services rendus par M. Dubus à la cause sportive. Enfin, M. Alfred Damez, qui a suivi M. Edouard Dubus depuis ses débuts, dit la joie de tous les sportifs roubaisiens de voir les palmes académiques récompenser les efforts incessants d'un des pionniers de la boxe dans le Nord.

M. Dubus, très ému, remercia, et un vibrant vivat fut chanté en son honneur.

L' « Orphéon des Anciens Combattants », sous la direction de M. Fernand Hochin, exécuta magistralement « La Nuit », et la soirée se termina par des chansons, dans une atmosphère des plus sympathiques.

LA CHORALE DES MUTILÉS A DUNKERQUE ET MALO. — L'excursion dans ces villes, organisée par notre sympathique orphéon, est appelée à un grand succès, car nombreuses sont les personnes qui se font inscrire.

A ce sujet, la Commission rappelle à ses membres que le dernier délai d'inscription est fixé au 29 juin, et elle compte sur la présence de tous à la répétition, qui aura lieu ce jour-là, à 10 h. 30.

BEURRE FIN. 12.50. Margarine, 5.50. Hollande, 9.50. Compagnie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix. 631584

LA REUNION ANNUELLE DES ANCIENS DU PATRONAGE SAINT-SEPULCRE. — La Commission des anciens du patronage St-Sepulcre a fixé au dimanche 30 août la réunion annuelle.

Vendez le BOCK MEYERBEER. 63137

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Dans les résultats d'adjudication pour travaux à effectuer à l'immeuble communal de la rue Jules-Guesde, que nous avons publiés, hier jeudi, il faut lire pour le premier lot (maçonnerie, terrassement), M. Valéry Duhayon, 391, rue de Lannoy.

BANDAGES EXTRA SOUPLES. — Pourquoi faire des transformations coûteuses aux camions alors que vous trouvez aux Etablissements Automobiles Clarisse et Dujardin, 98, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing (Téléph. 241), des bandages EXTRA SOUPLES, marques DUNLOP, HUTCHINSON, à des prix très avantageux. Montage immédiat et gratuit. Consultez-les. 5902?

UNE BICYCLETTE DISPARAIT. — Une plainte a été déposée entre les mains de M. Malot, commissaire de police du 4e arrondissement, par M. Jean Meunier, fabricant de meubles, 60, rue du Grand-Chemin, pour vol de sa bicyclette, commis mercredi dernier. La machine était déposée dans le couloir de son habitation. Une enquête est ouverte.

« AU CŒUR D'OR », Roubaix. 51988

NE PAS CONFONDRE. — M. et Mme Alphonse Cardon, rue de Denain, 66, nous prient de dire qu'ils n'ont rien de commun avec Mme Florentine Cardon, femme Llagre dont il a été fait mention dans une affaire de vol.

BERLIET 7-12-18 HP. Tous genres carrosseries, disponibles rapidement. — Agence « Auto-Palace », 10, rue d'Alsace. Tél. 6.28. 62986

EXCES DE VITESSE. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Robert Dlie, rue Saint-Antoine, 34; Charles Jouclas, rue Colbert, 38, à Lille, et Désiré Schots, rue Daubenton, pour avoir donné une allure trop rapide à leur auto.

Boutons du Visage

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Elle est souveraine contre toutes les démangeaisons et les irritations de la peau. Bien des souffrances sont évitées, en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, gerçures, coupures.

CROIX

LA MAIN DANS LA CAISSE. — Mme Prez, débitante de tabac, demeurant rue de Lille, a surpris, jeudi matin, vers 7 h. 45, un jeune homme qui, dans son magasin, fouillait la caisse du comptoir. Elle jeta l'alarme et M. Prez s'élança à la poursuite du fuyard. Il fut assez heureux de le rattraper rue Holden, où le fuyard tentait l'escalade d'un mur.

Remis entre les mains de M. Bicheyré, ce jeune homme déclara se nommer Agnès Dedonker, 17 ans, demeurant 118, rue de Tourcoing, Roubaix. Conduit au Parquet, il a été écroué.

DERNIÈRE HEURE

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DE LONDRES

POURQUOI L'AMERIQUE VEUT Y ENVOYER UN « OBSERVATEUR »

Paris, 26 juin. — On reçoit de Washington le communiqué officiel suivant :

Le Gouvernement américain a le désir de voir le plan Dawes entrer en application aussitôt que possible. Il considère cette application comme essentielle et constituant le premier pas vers la reprise économique à l'extérieur, qui est pour les Etats-Unis d'un intérêt vital. Aussi, en réponse à l'invitation présentée par le Premier ministre anglais, M. Mac Donald, au président Coolidge, des instructions ont-elles été données à l'ambassadeur américain à Londres, M. Kellog, pour qu'il assiste à la Conférence de Londres, en juillet prochain. L'ambassadeur a pour instruction de négocier sur toutes les questions touchant aux intérêts des Etats-Unis et de tenir son Gouvernement informé de toutes les autres. Le colonel Logan sera adjoint à l'ambassadeur.

LA DATE DE LA CONFERENCE NE SERA PAS RETARDÉE

Londres, 26 juin. — On déclare ce soir, dans les milieux bien informés que, contrairement à ce qui a été publié par certains journaux français, il n'est nullement question de retarder la date de la réunion de la prochaine conférence interalliée de Londres.

Des propos prêtés à M. Herriot sur M. Mussolini sont démentis

Paris, 26 juin. — Le président du Conseil communique la note suivante :

Les propos déplaisants pour un chef de gouvernement étranger ont été attribués au président du Conseil par certains journaux. Il va de soi que ces rumeurs sont purement fantaisistes et des propos inventés de toutes pièces.

[Il s'agit de propos sur M. Mussolini que quelques journaux français prétendaient avoir été tenus à Londres par le président du Conseil.]

Un futur bâtonnier du barreau de Paris

M. Millerand, ancien Président de la République

Paris, 26 juin. — L'Ordre des avocats à la Cour d'appel, réuni en assemblée générale, avait à procéder, aujourd'hui, au renouvellement du Conseil, qui est composé de 24 membres. 21 membres sortant étaient de nouveau candidats; trois sortants ne sollicitant pas leur réélection. Il y avait donc trois sièges à pourvoir en réalité. Sur ces trois sièges, l'un d'eux a été attribué à M. Alexandre Millerand, par 411 voix. Comme M. Millerand a déjà fait partie du Conseil de l'Ordre, sa réélection le désigne pour un futur bâtonnat, suivant la tradition de l'Ordre. Il y a ballottage pour deux sièges.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

Le Sénat italien vote, à une grande majorité, la confiance à *M. Mussolini*

Rome, 26 juin. — Le Sénat a voté l'ordre du jour de confiance dans le Gouvernement, par 225 voix contre 21 et 5 abstentions.

LES ELECTIONS DE L'AISNE

Paris, 26 juin. — Le premier bureau de la Chambre revenant sur sa décision antérieure, a décidé par 16 voix contre 7 de valider les opérations électorales de l'Aisne, y compris l'élection de M. Hanet.

LES MESURES DE CLÉMENCE EN PAYS OCCUPÉ

30.000 personnes autorisées à rentrer

Coblence, 26 juin. — Sur la proposition du haut commissaire de France, la haute commission a décidé, dans sa séance du 25 juin, d'annuler les décisions d'expulsions qu'elle avait prises en ce qui concerne 7.400 personnes de la zone française, ce qui, en tenant compte des familles, représente environ 30.000 personnes autorisées à rentrer en territoires occupés.

La réintégration des cheminots révoqués

Paris, 26 juin. — M. Peytral, ministre des Travaux publics, a reçu le groupe parlementaire de défense des cheminots.

Après un échange de vues, le ministre a déclaré que s'en tenant aux termes mêmes de la déclaration ministérielle, il poursuivrait la réintégration des cheminots révoqués et veillerait à l'application de la loi de huit heures sur les chemins de fer.

LE CONFLIT DE LA BOULANGERIE A PARIS

Une entrevue au ministère du Travail

Paris, 26 juin. — Le ministre du Travail nous communique une note dans laquelle on lit :

M. Justin Godart a reçu ce soir, au ministère du Travail, les délégués de la Chambre Syndicale de la boulangerie de Paris et de la Seine, et les délégués du Comité de grève des ouvriers boulangers.

Les délégués patronaux et ouvriers se sont mis d'accord en vue de faciliter le repos hebdomadaire par roulement et l'application du travail de jour.

En ce qui concerne les salaires, les délégués ouvriers ont demandé un salaire de base de 5 fr. 40 par fournée de 54 pains de 2 kilos.

Les délégués patronaux n'ont pas contesté le principe de l'augmentation réclamée par les ouvriers. Ils ont déclaré qu'il ne pourraient l'accorder tant que la Préfecture de la Seine n'aurait pas adopté, pour la fixation du prix du pain, un barème basé sur une prime de cuisson fixée une fois pour toutes, et tenant compte exactement et équitablement de leurs frais généraux.

Les délégués ouvriers ont dit qu'il ne leur était pas possible d'accepter que l'augmentation fut subordonnée à une décision administrative qu'ils n'avaient pas à connaître.

Le ministre n'a pu que prendre acte de ces deux points de vue actuellement inconciliables en exprimant l'espoir que les circonstances permettraient de reprendre, à bref délai, la conversation.